

FEUILLETON DU "VIOLON."

L'ONCLE RAPINET

—Légataire universel, moi, vraiment? Est-ce possible!  
—Absolument, monsieur; et la preuve en est dans la pièce authentique dont je suis le dépositaire, dans le testament olographe de M. Rapinet, votre oncle maternel, décédé hier matin, en son domicile, rue du Vieux-Bas, je ne sais quel numéro, car il n'a jamais voulu dépenser les trente sous que lui aurait coûtés une plaque, et, ses voisins n'étant pas nos clients, j'ignore les numéros de leurs maisons.  
—Et à combien s'élève l'héritage?  
—J'ai fait le compte net. En défalquant les droits de succession et frais de toutes sortes, il vous revient la somme exacte de deux cent seize mille huit cent trente-six francs quatre-vingt-douze centimes.  
Le rapin Saturnin Lafiole eut un éblouissement.  
—Deux cent seize mille, balbutia-t-il en s'affaissant sur sa chaise.  
—Huit cent trente-six quatre-vingt-douze, acheva le notaire Poulot, avec son sourire le plus gracieux. Seulement, ajouta-t-il en rajustant d'un geste grave ses lunettes à la racine austère de son nez.  
—Ah! il y a un seulement! fit le légataire en se redressant brusquement.  
—Oui, monsieur. Et il vous coûte cher.  
—Combien?  
—Tout juste la moitié de votre héritage.  
—Je ne suis donc pas légataire universel?  
—Pardon. Ce qui n'empêche pas que vous avez un colégataire.  
—Qui donc?  
—Votre oncle, lui-même.  
Saturnin Lafiole arrondit des yeux stupéfaits.  
—Vous dites?  
—Je dis: votre oncle lui-même. Au surplus, vous allez comprendre. Aux termes du testament que j'ai entre les mains, M. Rapinet vous institue son héritier, mais à la condition expresse que vous lui laisserez la moitié de sa fortune.  
—Comment cela?  
—En l'enfermant avec lui dans son cercueil.  
L'héritier de M. Rapinet resta bouche bée.  
—Et la clause est formelle, monsieur, poursuivit le notaire. Votre défunt oncle a même stipulé en toutes lettres que, faute par vous de vous y conformer, vous seriez déchu de tous vos droits. En ce cas, sa fortune entière ferait retour aux pauvres de la ville, auxquels le défunt confesse, avec une franchise qui l'honore, n'avoir jamais donné un sou de son vivant.  
—Mais, s'écria le jeune Saturnin, c'est de la folie pure, ça, monsieur le notaire!  
—Non, monsieur, ce n'est pas de la folie. Le cas de votre oncle est fort simple. M. Rapinet était un avaro extraordinaire, à tel point que tout le monde est étonné qu'il soit mort d'une maladie et non de la faim perpétuelle qu'il devait s'infliger. Vous seriez, d'ailleurs, assez mal venu à vous en plaindre, puisque c'est grâce à cette ladrerie qu'il a pu entasser sous son quart d'un million qu'il vient de vous léguer. Or, vous n'ignorez pas que le pire supplice de l'avare est la pensée qu'après sa mort il ne lui restera rien de l'or dont la possession était l'unique joie de sa vie.  
Grâce à la condition qu'il vous impose, il assure à ce qui restera de lui la jouissance d'une possession posthume; même mort, il aura encore une partie de cet or qui fut le régal de ses yeux ardents et de ses mains crochues. Sans doute, il n'en aura que la moitié. Mais exiger le tout, c'était renoncer à avoir un héritier, et par conséquent un complice tenu, par

son intérêt propre, à garantir l'exécution de sa suprême volonté. C'est à ce seul motif, croyez-le bien, monsieur que vous devez l'héritage qui vous arrive. Sans cela...  
—Oh! interrompit Saturnin, je ne me fais aucune illusion!  
—Bref, monsieur, acceptez-vous?  
—Parbleu, si j'accepte! Mieux vaut encore la moitié que rien du tout.  
—C'est d'une sage arithmétique. Veuillez donc, je vous prie, me signer cette pièce. Là. Maintenant, réglons tout de suite quelques détails. Il y a des frais immédiats à payer dès demain, notamment les pompes funèbres. Avez-vous de l'argent?  
—Moi? J'ai huit francs cinquante.  
—C'est insuffisant. Mais voici de quoi tout arranger. Huit jours avant sa mort, votre oncle, se défiant de tout le monde, a placé toute sa fortune au Crédit toulousain; voici le carnet de chèques que vous avez désormais le droit de signer. Veuillez faire un bon de mille francs. Cela suffira pour la cérémonie et vos premiers besoins.  
—Comment, fit le rapin émerveillé, on donnera mille francs sur ma simple signature?  
—On en donnera même cent mille le jour où cela vous plaira.  
—Voilà, monsieur, qui est vraiment admirable!  
Saturnin Lafiole, artiste peintre, rentré à son hôtel, passa la nuit dans un état d'agréable insomnie, tout à l'orgueil de cette idée que son nom inscrit sur un chiffon de papier, valait autant que ceux d'une demi-douzaine de membres de l'Institut sur trente mètres de toile, même entourés de cadres dorés. Une pensée, cependant, gâtait sa joie: celle d'être obligé de déposer le lendemain, dans le cercueil de son oncle, la moitié de la fortune dont un coup inespéré du sort venait de le doter.  
Et, dans le demi-sommeil auquel il commençait à succomber, Saturnin Lafiole en arrivait à se demander s'il n'était pas le jouet d'un rêve et si, depuis le moment où il avait reçu, à Paris, la dépêche qui lui avait fait prendre l'express de Toulouse, il ne vivait pas dans un état de parfaite hallucination.  
Le lendemain, au saut du lit, il reprit ses idées en s'ébrouant vigoureusement dans une cuvette d'eau froide et se mit en devoir de consommer le pénible sacrifice. Il s'assit devant une table, prit dans sa poche un carnet de chèques et se prépara à inscrire en toutes lettres la somme qu'il devait faire toucher au Crédit toulousain, pour les soins du notaire, pour l'enfermer, hélas! dans le dernier logement de son oncle Rapinet.  
Il resta là un instant, la plume aux doigts et le nez en l'air, dans l'attitude d'un homme qui réfléchit, quand soudain, un éclair passa dans son œil, et un sourire malin leva le coin de sa lèvre.  
—Hé, coquinas, fit-il, l'oncle n'avait pas pensé à celle-là!  
..Deux heures plus tard, comme le notaire Poulot, surpris de n'avoir pas revu son client, venait le relancer à son hôtel, le légataire universel, en tête à tête avec un confortable chapon cuit à point, l'accueillit avec un air de béatitude sans mélange.  
—J'ai trouvé le joint! lui cria-t-il dès que le tabellion parut au seuil de sa chambre.  
—Quel joint? demanda l'officier ministériel.  
—Tenez, voyez vous-même!  
Le notaire prit le papier bleu que lui tendait son client. C'était un chèque en bonne et due forme, ainsi conçu:  
"Veuillez payer à l'ordre de M. Justin Rapinet, mon oncle, la somme de cent huit mille quatre cent dix-huit francs quarante-six centimes."  
—Signé: Saturnin Lafiole."  
—Hé, monsieur le notaire, qu'en dites-vous, fit le légataire en clignant de l'œil. La somme est-elle exacte?  
—Très exacte.  
—Eh bien, le jour où l'oncle Ra-

pinet en "aura" besoin, il n'aura qu'à aller toucher!  
L'argument était sans réplique. Aussi, après qu'en sa présence le rapin Saturnin Lafiole eut pieusement déposé le papier bleu dans le cercueil de son oncle, le notaire Poulot, dût-il certifier, par acte authentique, que le légataire de l'oncle Rapinet ayant tenu ses engagements, rien ne s'opposait à ce qu'il fût mis en possession de son héritage.  
Ainsi fut fait.  
JOSEPH MONTET.

VARIETES

Un campagnard, lisant un journal agricole, vit ces mots: "Lorsque le veau arrive à cet âge, il devient adulte." Adulte! ce mot l'intrigue; il ouvre un dictionnaire et lit: "Adulte, parvenu à l'âge de raison."  
Quelques jours plus tard, le bonhomme, faisant une vente de bétail, colle à sa porte une affiche où on lisait:  
"A vendre, pour cause de départ, trois veaux parvenus à l'âge de raison."  
\*\*

La scène se passe dans le jardin des Tuileries.  
Une grosse nourrice cause très intimement avec son "pays", un fantassin irréprochablement astiqué.  
Et comme bébé fait le désagréable:  
—Tais-toi, lui dit la nourrice, et fais bien attention, car le soldat est très méchant.  
—Méchant? Pourquoi que tu l'embrasses tant alors!  
\*\*

Un monsieur se présente à la gare, et demande des billets pour le prochain train d'excursion.  
—Combien vous en faut-il? demande l'employé:  
—Trois: pour moi, ma femme et ma belle-mère.  
—Nous n'en donnons pas pour les belles-mères. C'est un train de plaisir!  
\*\*

Sur le steamer. René à Gontran:  
—Comment! toi aussi, te voilà pris du mal de mer?  
—Absolument.  
—Tu dois pourtant avoir le pied marin?  
—Le pied, oui; mais l'estomac!  
\*\*

Le temps vient de se rafraîchir sur la plage.  
—Vous baignez vous aujourd'hui, cher monsieur? La mer est comme un miroir.  
—Oui, froide comme une glace!  
\*\*

Echo de la police correctionnelle.  
Le président.—Avez-vous déjà été condamné?  
Le prévenu.—Non, monsieur le président.  
Le président.—Eh bien! asseyez-vous, vous allez l'être.  
\*\*

La Bibliothèque à Cinq Cents voit chaque jour son succès s'affermir. D'où lui vient cette faveur particulière du public? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication, et l'on se rendra immédiatement compte du choix éclairé, de l'attention scrupuleuse qui président à sa composition.  
Les sujets les plus variés dans le Roman, la Littérature, l'Histoire, les Voyages, les Scènes du Désert ou de la Vie Indienne, y sont tour à tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naître les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.  
A ces divers titres, La Bibliothèque à Cinq Cents a sa place marquée d'avance: tous les foyers, où elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.  
Prix d'abonnement un an, \$2.50; six mois, \$1.25. S'adresser à Poirier, Bessette & Cie, 1540 Rue Notre-Dame, Montréal.

En cour d'assises, le président à un affreux gredin:  
D.—Voyons, pourquoi avez-vous escaladé la fenêtre de ce logement?  
R.—Je vais vous dire, mon président; y avait un journal collé sur la vitre qu'était fêlée, et alors c'était pour lire le feuilleton que j'ai monté à la fenêtre!  
D.—Oui; mais enfin, pourquoi l'avez-vous enfoncée, cette fenêtre?  
R.—Mon président, je vas vous dire: c'était pour lire la suite du feuilleton qu'était derrière!

Réparation de Fourrures!

Donnez vos commandes immédiatement chez C. ROBERT & CIE, afin que vous ne soyez pas obligé d'attendre lorsque le froid sera arrivé.  
La maison C. ROBERT & CIE, fait une spécialité de la réparation de la teinture et du nettoyage des fourrures de toutes espèces.  
Les prix de C. ROBERT & CIE sont modérés et l'ouvrage est toujours sûr de donner satisfaction. Soyez prudents en donnant vos commandes au plus tôt.

C. ROBERT & CIE.,  
Coin des rues St-Laurent et Vitre.

UNE INNOVATION



Bonne nouvelle pour les gourmets. Le père Cizol vient d'introduire dans son restaurant les véritables Chinois de la Mère Moreau, pruneaux, pêches, cerises à l'eau-de-vie, le Punch Cizol. Rien de mieux pour arroser ses pieds de cochon.  
jno P. CIZOL, 72 rue St. Laurent.

J. N. LAMARCHE

RELIEUR  
No. 17, RUE SAINTE-THERESE  
Entre les rues St-Vincent et St-Gabriel  
MONTREAL,  
Reliure commerciale et de goût exécuté avec sollicitude, et à prix très modérés.

LOTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le troisième mercredi de chaque mois.

La valeur des prix qui seront tirés le Mercredi, 21 Sept. 1887

— SERA DE —  
\$60,000.00

COUT DU BILLET  
Première Série . . . \$1.00  
Deuxième Série . . . 25 cts

Demandez le catalogue des prix

Le Secrétaire,  
S. E. LEFEBVRE,  
19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Sous presse—Sera prêt dans une quinzaine de jours.

PAUL ET BERNARDINE  
ROMAN CANADIEN

Par J. FERD. MORISSETTE.

Un Volume de 250 Pages environ, - Prix 25 Cents.

Adressez toute commande à

IMPRIMERIE GÉNÉRALE,  
45, PLACE JACQUES-CARTIER,  
MONTREAL

Boîte 880 B.P